



## Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 17.05.2016 à Jambes

**Présents** : B. Brasseur, K.D. Convents, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset (à partir de 20h30), P. Hourez, A. Luisi, T. Pierloot, S. Moonen, I. Soti, D. Timmermans, A. Praillet, M.C. Wauthy.

**Excusé** : M. Dony.

### 1. Le mot du Président

En cette période de « bulletins », je commencerais par féliciter les équipes de la Jeunesse Jemeppe et du HC Mouscron pour leur titre en promotion. Je leur souhaite bon vent en D1 LFH.

Bravo aux équipes de la Renaissance de Montegnée et du HC Eynatten-Raeren pour leur titre de champions LFH respectivement dans les catégories préminimes, minimes et cadets. Je veux aussi féliciter le club de Kraainem qui a réussi la performance de qualifier ses trois équipes pour ces finales.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite du tournoi IRT du 01 mai à Louvain-La-Neuve.

Je ne peux passer sous silence le fait que les deux dernières séances de formation planifiées ont dû être annulées par manque d'entraîneurs inscrits. Je ne connais pas les raisons de cette situation mais je le regrette car, si on veut faire évoluer notre sport, il faut continuer à se tenir informé.

Ensuite, je terminerai mon introduction par mes craintes de voir le montant de notre plan-programme diminué d'une part suffisamment importante que pour nous obliger à devoir remettre en cause une bonne partie des nombreuses activités que nous avons mises en place et qui donnent les résultats que notamment l'Adeps souhaite. Alors que nous sommes régulièrement cités en exemple, cela serait particulièrement douloureux. Je croise les doigts que ces craintes ne se vérifient pas.

### 2. Approbation du P.V. de la réunion du 19.04.2016

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 19.04.2016 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

### 3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 30.04.2016 a été envoyée avec la convocation.
- ❖ Suite à un échange de mails avec le cabinet du ministre, nous avons appris que notre subvention pour le plan programme serait diminuée pour 2016. Même si les autres fédérations sont livrées à la même enseigne, il s'agit ni plus ni moins d'une petite catastrophe. En effet, est-il nécessaire de rappeler que le changement de ministre risque de nous faire perdre la subvention liée à notre projet Namur-Luxembourg sans oublier que la subvention de fonctionnement avait été diminuée de 12.000 euros.  
Il est inutile de dire que nous allons nous battre pour essayer de faire changer les choses et que si cela se confirme, nous allons devoir réfléchir aux mesures à prendre, sans rien exclure. Ce jour, J. Vandeborgh a eu un contact qui nous permet d'espérer que la situation décrite ne serait pas définitive.
- ❖ **Finances URBH**  
Finales de coupe de Belgique : L'organisation a généré un bénéfice de +/- 13.200 euros.  
Toutefois, de nombreuses interrogations subsistent par rapport à certains postes (VIP tent, prix VIP, sono, danseuses, ...) ? Le sujet sera traité lors de la prochaine réunion du CEP.

### 4. Secrétariat

J.F. Hannosset entre en séance.

- ❖ **Tarifification des amendes et des frais de déplacements LFH/URBH saison 2016/2017**  
Ajouter : article 251 B. Frais administratifs : 50 €  
Article 615 A 3 LFH : Forfait pour une rencontre de PO/PD : 1.000 €
- ❖ S'agissant des frais d'inscription d'une équipe en BENE league pour la saison 2016/2017, avant de prendre une décision lors de la prochaine réunion, le SG se renseignera concernant ce qui est demandé par la VHV à ses clubs évoluant en BENE League.
- ❖ **Ministre des sports**  
Nous avons appris que Marc Bourgeois, inspecteur ADEPS à Liège, avait rejoint le cabinet du nouveau ministre des sports en FWB. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour nous puisque c'est avec lui notamment que nous devons lancer le projet des clubs en formation en province de Liège. Il sait donc de quoi il s'agit.
- ❖ **Proposition de modifications des règlements**  
Le CA entérine à l'unanimité la proposition du président de modifier le point de règlement qui interdit à un joueur de s'aligner dans deux équipes lors des finales jeunes LFH. Nous ferons la même proposition au niveau URBH.

- ❖ La ministre compétente de la Région Wallonne a marqué son accord pour l'octroi de 5 points pour l'équivalent temps plein APE (éducateur du centre de formation) pour une durée indéterminée.

## 5. Affaires techniques

### ❖ *Centre de formation*

Deux jeunes du club de Tubize ayant résidé deux saisons au centre de formation vont rejoindre le club de l'Estu Tournai la saison prochaine. Nous en sommes particulièrement heureux d'autant que ces transferts se déroulent dans un climat serein entre les deux clubs.

Le mardi, les joueurs des clubs évoluant en D1 participent aux séances au sein de leur club. Tenant compte de son statut d'international M 18, Adrien Voglaire de Tubize, en accord avec son club, suit les entraînements du HC Eynatten.

### ❖ *Tournoi du 01-05-2016 à LLN*

Bonne organisation par le CPB. Il est regrettable qu'à nouveau deux paires d'arbitres de la VHV ne se soient pas présentées.

Les présidents des CP ont été invités au tournoi et ont reçu les résultats de celui-ci.

Résultats : Les filles de Liège ont terminé à la première place alors que les garçons de Liège finissaient 4<sup>e</sup> et ceux du BH 5<sup>e</sup>. Ces deux équipes comptaient quelques absents de qualité.

Pour info, les entraîneurs des sélections filles et garçons de Liège ont décidé de mettre un terme à leur collaboration. Ils estiment qu'après trois ans, il n'est pas mauvais de laisser la place à quelqu'un d'autre. Nous les remercions pour leur engagement et la qualité de leur travail. La CT se charge de leur trouver un remplaçant.

### ❖ *Finales jeunes LFH*

Bonne organisation du HC Herstal-Trooz. 300 spectateurs.

Deux belles finales palpitantes en préminimes et minimes et une finale un peu plus disproportionnée en cadets. Bon arbitrage sur l'ensemble des matchs.

Espérons que nos représentants seront à la hauteur dimanche prochain.

## 6. URBH

### ❖ *CEP - Réunion du 25-04-2016*

Compte rendu : Le PV a été transmis avec la convocation.

Avant toute chose, il est évident que notre situation financière, si elle se confirme, va devoir nous amener à « jouer cartes sur table » avec la VHV. EN effet, comment pourrions-nous aller discuter et revendiquer certaines choses au niveau URBH si nous ne sommes plus capables d'apporter la moindre contribution financière au projet ?

Cela étant, nous sommes arrivés à un accord sur la première moitié du document rédigé par W. Vos et notamment le fait que le SG URBH assurera la fonction de « coordinateur » soit un garant d'une certaine cohérence.

Nous devons débattre lors de la réunion du 24.05.2016 de :

- la composition des cellules. Il est interpellant de constater que Françoise, Linde et Katrien ont été « oubliées » sur le document qui nous a été remis en séance.
- l'éventuelle participation financière des ligues
- le nombre de représentants par ligue (en ce compris un éventuel expert)
- les modifications des statuts et règlements
- prévoir une possibilité pour les deux parties de mettre fin à cette nouvelle organisation et de revenir aux anciens principes moyennant, par exemple, un préavis de 3 mois
- la représentation des ligues : 4 personnes dont une possibilité (pas une obligation) de venir avec un expert si l'ordre du jour s'y prête.
- la voix prépondérante du président ?
- la fonction future de Piet Moons. Il pourrait être intéressé par la présidence. Le bureau a un entretien avec lui ce 19.05 pour lui préciser notre position mais aussi nos attentes par rapport à cette nouvelle organisation mais aussi surtout par rapport à notre situation financière.

En ce qui concerne la communication à destination des médias francophones, nous sommes arrivés à un accord pour que tout texte à destination d'un média francophone soit revu/rédigé par un francophone.

❖ **Feuille de match digitale**

Le mail du SG adressé le 09.05.16 à L. Panis et K. De Baker est resté sans réponse à ce jour tout comme celui du 30.12.2015.

❖ **BENE-League**

Plus de réunion depuis le dernier CA.  
Début de la compétition le we des 02 et 03.09.2016.  
A deux reprises, deux matchs sur le même we.

❖ **Equipes nationales**

En ce qui concerne la localisation des prochains matchs, diverses pistes sont explorées. Cela pourrait être Lommel car l'objectif est d'organiser les 3 matchs au même endroit et dans une salle offrant les meilleures conditions.

Nous avons sollicité la province de Liège pour le Sart-Tilman.

Décision en principe le 24.05.

Il est réellement nécessaire d'établir un cahier des charges pour que toutes les manifestations URBH soient régies par des mêmes règles. L'objectif premier doit être la rentabilité des activités.

❖ **Euro 2022**

Nous attendons l'entrevue avec Piet Moons ce 19.05.2016 car ce dernier pourrait assumer des responsabilités dans la « commission » qui étudierait la faisabilité du projet.

## 7. Arbitrage

❖ K. Convents fait part de son inquiétude par rapport au fait que 3 duos d'arbitres francophones (et 4 flamands) pourraient arrêter d'arbitrer. La situation devient très difficile. La Commission d'arbitrage Brabant Hainaut a lancé une idée visant à imposer à chaque club d'inscrire deux candidats à chaque cours d'arbitrage.

Il apparaît que nous souffrons également d'un manque d'encadrants pour nos jeunes arbitres.

I. Soti fait part de son expérience vécue en France.

S. Moonen évoque la possibilité de trouver au sein des clubs, des personnes habilitées qui dans un premier temps encadreraient leurs jeunes arbitres.

K. Convents déclare que ces différentes possibilités ont déjà été testées sans succès et pour A. Praillet il apparaît primordial que les entraîneurs se voient dispenser une formation d'arbitre (ce qui est maintenant le cas dans les formations d'entraîneurs).

## 8. Propagande

❖ **Tournoi du 14-05-2016 à Bastogne**

Ce tournoi a été une réussite au plan sportif avec des équipes des provinces de Namur et de Luxembourg.  
Une initiation à l'arbitrage et à la fonction d'officiel de table a été organisée par la CPLA.

## 9. Divers

❖ D. Timmermans évoque le stage annuel organisé par le comité provincial du Brabant au mois d'août à Engreux.  
A chaque fois, les comités provinciaux concernés sont intervenus financièrement pour couvrir les frais inhérents aux affiliés provenant de leurs clubs. 2 affiliés d'un club namurois, sans comité provincial, se sont inscrits pour 2016 et la question se pose de savoir ce qu'il en adviendra au niveau financier. Il s'agira dans ce cas, soit de ne pas prendre en compte leur inscription, soit d'adapter leurs frais de participation.

Prochaine réunion le 21.06.2016